Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CÔTE D'OR

Direction Départementale des Territoires

Plan de Prévention des Risques Technologiques:
ENTREPOT PETROLIER DIJONNAIS
PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE

Vu pour être annexé
à mon arrêté préfectoral n° 067
du - 6 FEV. 2014

LE PREFET

Pascal MAILHOS

N

Dijon

Canal de Bourgogne

St Jean de Losne

Ecluse N°56S

Pont Bd des Industries

Boulevard des Industries D124

Rue du Port

Rue Pierre Lauterbach

Rue de Romelet

Rue de l'Aspirant Pierrat

ENTREPOT PETROLIER DIJONNAIS

D124

rivière l'ouche

Rue du Paquier

Voie cyclable

Dijon Nord - Lan

N274 Rocade Est

Dijon Sud - Lyon

D122A

D122A

Typologie du bâti
- Activités
- Habitat

Espaces publics
- Terrain de tennis

Infrastructures de transports
- Grande voie structurante
- Autres voies structurantes
- Voies ferrées de desserte de la Z.I.
- Ligne de bus
- Canal
- Rivière
- Voie cyclable

Ouvrage d'interêt général
- Château d'eau
- Transfo EDF
- Poste de relèvement du canal
- Ligne électrique

Elements de repèrage
- Site EPD (entreprise source)
- Parcellaire

ZONAGE REGLEMENTAIRE
- Zone d'interdiction R
- Zone d'autorisation sous condition B
- Zone d'autorisation sous condition b

- Aléa 20 millibar (limite du périmètre d'exposition aux risques)
- Aléa 50 millibar

0 100 200
Mètres

Echelle : 1 / 2500 ème

Format du plan original : A2

Elaboration cartographique
Bureau Planification et Prévention des Risques Technologiques

JANVIER 2014

DONNEES DREAL BOURGOGNE 2012

Sources :
BD CARTO® I.G.N.
BD TOPO® I.G.N.